

Attestation : confirmation du chômage temporaire pour force majeure — COVID-19

Cette attestation est délivrée par l'employeur chez qui le travailleur a été mis au chômage temporaire. Elle confirme que le travailleur a été mis au chômage temporaire durant la crise causée par COVID-19 et appuie la demande faite auprès de la banque pour reporter des remboursements de prêts.

Employeur

Nom de l'entreprise : , représenté par :
Nom : Prénom :
Rue : Numéro :
Code postal : Localité :
Numéro de téléphone :

Travailleur

Nom : Prénom :
Numéro de registre national :
Rue : Numéro :
Code postal : Localité :
Numéro de téléphone :
Nationalité : Pays :

L'employeur déclare par la présente qu'il occupe bien le travailleur et que ce travailleur a été mis au chômage temporaire pour force majeure durant la crise causée par le COVID-19.

En cas de questions, contactez, au numéro de téléphone suivant :.....

La présente déclaration est complète et exacte. Conformément aux dispositions légales en matière de protection des données, les parties qui ont signé cette attestation sont informées que les informations reprises dans cette attestation peuvent uniquement être utilisées pour prouver que le travailleur a bien été mis au chômage temporaire.

Signature du travailleur

.....

Signature et cachet de l'employeur

.....